



Bruxelles, le 23 juin 2005

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Bruxelles : Déclaration commune des pouvoirs locaux français**

**Jacques Pélissard**, Président de l'AMF, **Claudy Lebreton**, Président de l'ADF, **Jean-Marie Bockel**, Président de l'AMGVF et **Bruno Bourg-Broc**, Président de la FMVM ont adopté, hier, une position commune sur le renforcement de leur bureau à Bruxelles.

Les collectivités locales françaises doivent, comme elles le font au niveau national, promouvoir leurs intérêts au niveau européen. Elles doivent le faire davantage et mieux qu'aujourd'hui. Dans ce but, les présidents des quatre associations ont décidé, notamment, de mettre en oeuvre les actions suivantes :

- Instaurer une coopération régulière de leurs commissions Europe et la mise en réseau de leurs experts sur les projets de règlements et de directives*
- Renforcer leur bureau commun à Bruxelles par une présence permanente.*
- Assurer une mission de veille commune sur les projets de la Commission qui concernent directement ou indirectement leurs adhérents*
- Informier régulièrement les parlementaires européens, les services de la Commission et la Représentation Permanente de la France à Bruxelles des propositions et avis adoptés par leurs instances dirigeantes.*
- Affirmer leur présence dans le cadre du « dialogue structuré », instauré depuis peu par la Commission avec les associations européennes et nationales des collectivités locales*
- Apporter leur appui aux représentants des collectivités territoriales au Comité des Régions.*

*Texte complet de la déclaration suit.*

#### **Contacts Presse :**

AMF  
Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59

ADF  
Valérie BONNET  
Tél. 01 45 49 60 43

AMGVF  
Sandrine LEMORVAN  
Tél. 01 44 39 34 56

FMVM  
Nicole GIBOURDEL  
Tél. 01 45 44 99 61